

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

ARRÊTÉ N°ARR2020_072

Objet : Arrêté portant désignation des membres du comité technique

La présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits des fonctionnaires,

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 7 octobre 2014 portant création du comité technique et fixant le nombre de représentants de la collectivité à 5 titulaires et 5 suppléants,

Considérant qu'il appartient à l'autorité territoriale de désigner les représentants de la collectivité au sein du comité technique,

Considérant que les instances communautaires ont été renouvelées et installées le 10 juillet 2020,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Sont désignés pour siéger en qualité de représentants de la collectivité au comité technique :

Titulaires :

Marc VENZAL
Jean-Michel BOUAT
Jean-François ROCHEDREUX
David DONNEZ
Yves CHAPRON

Suppléants :

Philippe GRANIER
Grégory AVEROUS
Jérôme CASIMIR
Corinne DAMPIERRE
Virginie FINETTI

Article 2 : La directrice générale des services est chargée de l'application du présent arrêté.

Fait à Saint-Juéry, le

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL